



Délibération
n°2021-133 du 2 novembre 2021

**OBJET - Prévention et Gestion des déchets –
Avenant n°1 au marché de fourniture et livraison
de matériels de pré-collecte – Lot n°1**

Rapporteur : Jean Marc CHIAPPONI

Annexe : avenant n°1

Le 02 novembre 2021 à 18 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 27 octobre 2021 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de Monsieur le Président, M. Arnaud MURGIA.

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 27

Nombre de pouvoirs : 4

Mme Marine MICHEL est nommée secrétaire de séance.

Sont présents : Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Éric PEYTHIEU, Mme Claire BARNÉOUD, M. Richard NUSSBAUM, Mme Émilie DESMOULINS, M. Christian JULLIEN, Mme Annie ASTIER CONVERSE, M. Jean-Marc CHIAPPONI, Mme Élixa FAURE, M. André MARTIN, Mme Michèle SKRIPNIKOFF, M. Patrick MICHEL, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre PIC, M. Jean-Marie REY, M. Pierre LEROY, M. Vincent FAUBERT, Mme Corinne CHANFRAY, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Marine MICHEL, M. Emeric SALLE, M. Gilles PERLI, M. Thierry AIMARD, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, M. Jean-Pierre MASSON, Mme Patricia ARNAUD.

Ont donné pouvoir : M. Elie HAMDANI à M. Vincent FAUBERT,
Mme Maryse XAUSA FRANÇOIS à M. Jean-Marc CHIAPPONI,
M. Thomas SCHWARZ à M. Sébastien FINE,
Mme Claudine CHRÉTIEN à M. Thierry AIMARD.

Monsieur le Vice-Président ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

Vu l'arrêté préfectoral n° 05-2021-06.25.00002 du 25 juin 2021 approuvant les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais notamment en matière de collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5211-10 ;

Vu l'article L.1111-3 du Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°2021-50 du 30 mars 2021 autorisant la signature du marché de fourniture et de livraison de matériels de pré-collecte avec la Société VCONSYST pour le lot n°1 ;

Vu l'avis favorable du Bureau exécutif du 21 octobre 2021 ;

Vu l'avis favorable de la commission Développement Durable et Transition Ecologique du 26 octobre 2021 ;

Vu l'avenant annexé à la présente ;

AR Prefecture

005-240500439-20211102-2021_133-DE

Reçu le 08/11/2021

Publié le 08/11/2021

Considérant qu'il convient de rajouter des prix complémentaires au bordereau des prix unitaires du lot n°1 ;

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **Autorise Monsieur le Président** ou son représentant à signer l'avenant n°1 du marché et tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,

Arnaud MURGIA



Date de transmission au contrôle de légalité : 08 NOV. 2021

Date affichage : 08 NOV. 2021

Le délai de recours contentieux contre la présente décision peut être déféré dans un délai de 2 mois au Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou de sa publication.



Accord cadre à bons de commandes
MARCHE DE FOURNITURE ET LIVRAISON MATERIELS DE
PRE-COLLECTE- (Lot n°1)

AVENANT N°1

Article R.2194-8 du Code de la Commande Publique

ENTRE :

Le Pouvoir adjudicateur : Communauté de Communes du Briançonnais dont le siège est sis Immeuble des Cordeliers, 1 rue Aspirant Jan à Briançon (05100) représentée par son Président Monsieur Arnaud MURGIA,

ET :

La Société VCONSYST FRANCE sise 3409 avenue de Georges Pompidou à Vannes (56000) représentée par son Président Monsieur Edward ROSENDAAL

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

A -Renseignements relatifs au marché

Objet du marché : Marché de fourniture et livraison de matériels de collecte

Notifié le : 22 avril 2021

B - Objet de l'avenant

Le présent avenant est passé en application des dispositions de l'article R.2194-8 du Code de la Commande Publique et a pour objet la prise en compte de l'ajout de prix complémentaires au bordereau des prix unitaires du lot N°1.

Les prix ajoutés sont les suivants :

Article code	Article description	Prix Net HT
DZSS5000	Sac de levage maxi 5000l avec corde et taquet (sans anneau)	134
DZSS3000	Sac de levage maxi 3000l avec corde et taquet (sans anneau)	113
BB5000	Sac de levage simple 5000l	65
BB3000	Sac de levage simple 3000l	60
ADC5000	Anneau levage 5000L	108
ADC3000	Anneau Levage 3000L	107
DZCK5000	Sac à carton incl. Anneau de levage + corde + lifting anneau + taquet	260
BBK5000	Sac à carton seul (sans Anneaux, corde, Taquet)	87
HFR5000	Finition Bois 5000L	140
HFR3000	Finition Bois 3000L	117
CFR5000BL	Finition Composite 5000L (noire, gris, brun)	235
CFR3000BL	Finition Composite 3000L (noire, gris, brun)	188
ZBN5000BLK	Cuve 5000l	620
ARC5000	Anneau ancrage 5000l	147
BRC5000	Anneau supérieur 5000l	100
ZBN3000BLK	Cuve 3000l	507
ARC3000	Anneau ancrage 3000l	125
BRC3000	Anneau supérieur 3000l	76
LS030S	Système de verrouillage des couvercles en cas de fort vent petit couvercle	16
LB030S	Système de verrouillage des couvercles en cas de fort vent grand couvercle	20
ZCIC5000BLK	Petit couvercle 5000l Noir (y compris charnière)	67
LS040S	Cadenas petite couvercle + 2 clefs + support	20
LB040S	Cadenas grande couvercle + 2 clefs + support	25
ZCD5000BLK	Dôme vertical 5000l	278
AVS5000	Pieds d'ancrage complémentaire	100
FRACCC	Plaque Métal (500x31 ou 700*250 mm) avec label client	35
CR500	Anneau Bas sac Carton seul (sans attache)	75

C – Incidence financière de l’avenant

L’ajout des prix au BPU n’a aucune incidence financière sur les montants minimums et maximums du marché.

D – Autres clauses du marché

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

C - Avenants précédents

Néant

D - Signatures

A, Briançon le,

L’entreprise titulaire du marché
Signature précédée de la mention
« Lu et Approuvé »

Le représentant légal du pouvoir adjudicateur

Le Président

Edward ROSENDAAL

Arnaud MURGIA